

CEREMONIE DES VŒUX DU 05 JANVIER 2018

A l'occasion de notre traditionnelle cérémonie des vœux, je vous souhaite la bienvenue et vous remercie pour votre présence. J'excuse également bien volontiers toutes les personnes et personnalités qui n'ont pu répondre à notre invitation.

Tout comme les années précédentes, 2017 a été marquée pour les collectivités telle que la nôtre par une dégradation constante de leurs revenus, par des réformes incessantes et trop souvent inadaptées ainsi que par l'éternelle prolifération des lois et des règles qui créent sans cesse de nouvelles obligations sans pour autant nous donner les moyens suffisants pour leurs applications. Les regroupements autoritaires qui engendrent sans cesse davantage la perte de compétences pour les communes et le désintérêt de la vie publique pour les populations concernées, ainsi que la suppression systématique des syndicats, alourdissent bien souvent les coûts de fonctionnement contrairement au but affiché. Si l'État et certains bourgs centres y trouvent leurs intérêts, ce n'est pas le cas des autres communes et leurs habitants, ce qui explique partiellement que les vocations citoyennes se raréfient.

Malgré toutes ces difficultés déjà évoquées à différentes occasions, votre conseil municipal veut croire en des jours meilleurs et poursuit inlassablement l'aménagement de notre commune et des services de proximité.

En 2017, nous avons confiés des chantiers à des entreprises locales, à Villette en créant une réserve incendie enterrée afin de permettre la construction de nouvelles habitations tout en respectant les contraintes architecturales occasionnées par le périmètre de protection des bâtiments de France. Nous avons également fait rénover la totalité de la voirie intérieure du lotissement initial du Clos du Château.

A Glaire, en raison de la nécessité de nous conformer aux règles d'accessibilité pour les personnes handicapées, nous avons créé un nouvel arrêt de bus, au carrefour des rues du Maréchal Foch et de Bellevue. Les travaux de la rue de Sedan et de la rue du Maréchal Foch ont été lancés afin d'enterrer dans un premier temps tous les réseaux aériens et de remplacer le collecteur principal des eaux pluviales qui était en très mauvais état. Il sera procédé ensuite à un aménagement complet de la voirie, des trottoirs et des espaces verts. La première tranche qui s'étend de la maison de retraite à la rue de la Renaissance sera suivie sans interruption de la deuxième tranche de la rue de la Renaissance au pont du canal.

A tous ces chantiers, il faut ajouter les travaux de réfection partielle de la voirie et des trottoirs ainsi que ceux réalisés en régie (par le personnel communal) qui ont occasionné un coût de 380 000 € durant cette année 2017.

En 2018, nous poursuivrons et terminerons les travaux de la rue de Sedan et de la rue du Maréchal Foch pour un montant estimé à 1 220 000 €.

Après plusieurs études comparatives, la réalisation d'une M.A.M. (Maison d'Assistantes Maternelles) dans les locaux actuels des classes de primaire, Place de la mairie, est programmée en raison de la suppression très probable d'une classe à la rentrée scolaire de septembre. Nous regrouperons les classes, rue Pierre Lavoisier en construisant un nouveau bâtiment à proximité de l'école maternelle et de la salle des sports.

Dans le cadre de la rénovation de notre patrimoine communal, nous envisageons également après des travaux nécessaires sur l'installation électrique, d'effectuer la réfection des fresques dans le chœur de l'église de Glaire. Ces travaux se poursuivront dans nos trois églises durant les années à venir en fonction de nos possibilités financières.

Toujours en raison des normes d'accessibilité aux bâtiments publics et afin de maintenir les activités des infirmières, des kinésithérapeutes, ainsi que du médecin dans notre commune, nous préparons la construction d'une maison de santé dans les dépendances de « l'ancienne ferme de la famille Brunson », rue du Maréchal Foch.

De nombreux travaux d'entretien sont également à l'étude.

Pour mener à bien tous ces travaux nous avons négocié un emprunt de 1 100 000 € avec la banque postale qui nous a fait la meilleure offre.

Je remercie toutes les personnes qui s'impliquent dans la vie communale qu'elles soient membres du conseil municipal mais également du monde associatif, sans oublier le personnel communal qui nous épaula avec dévouement.